Décision 19-DCC-238 du 10 décembre 2019

relative à la prise de contrôle exclusif par la coopérative Océalia de la Société Financière Cormouls Houlès

Posted on: 17 décembre 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Coopérative Océalia
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société Financière Cormouls Houlès

Lire

le texte intégral de la décision
82.41 Ko